

lundi 25 juin 2018
Groupe scolaire de la Barêche – DURNES

Présents :

Mmes Brunet, Cuinet, Gaulard, Girardet, Maridet, Parisot, Mr Jeanguyot, enseignants
Mr Donze, maire de Guyans-Durnes, représentant le syndicat intercommunal
Mmes Bonnefoy, Buttin, Guillame, Mascret, Minazzi, Mr Antoine, représentants de parents d'élèves

Absents excusés : Mr Pilloix, inspecteur de l'éducation nationale de Besançon 8
Mmes Bossé, Amiotte-Petit, enseignantes

I- Carte scolaire

A ce jour, les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont de 137 élèves.

De ce fait et dans un courrier daté du 11 juin 2018, Mr le Directeur académique des services de l'éducation nationale a proposé l'annulation du retrait conditionnel du 6ème poste. Cette décision devra être confirmée au CSDEN du 27 juin.

Si la décision est confirmée, cela signifierait que l'école compterait toujours 6 classes et ce dès la rentrée de septembre 2018 (sans comptage des élèves le jour de la rentrée). Le conseil d'école se réjouit de cette nouvelle.

II - Préparation de la rentrée

A ce jour, les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont de 137 élèves, répartis de la manière suivante :

17 PS, 19 MS, 9 GS, 25 CP, 18 CE1, 15 CE2, 17 CM1, 17 CM2.

La constitution des classes pour la rentrée se fera dès la confirmation de la décision de carte scolaire. Les listes de fournitures ainsi que la constitution des classes et les répartitions des élèves le cas échéant seront transmis aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison au cours de la semaine du 2 au 6 juillet. Il est à préciser que la constitution des classes peut changer en fonction d'éventuelles nouvelles inscriptions au cours des vacances d'été. Si tel était le cas, les nouvelles classes seront affichées sur le panneau d'affichage le soir de la pré rentrée soit le vendredi 31/08.

Mme Maridet quitte l'école. Mme Parisot reprend la classe de CP. Mme Maradan sera de retour fin septembre à la fin de son congé maternité. Un nouvel enseignant sera nommée sur la classe de PS/MS.

III – Organisation de la semaine scolaire

Le conseil d'école avait formulé lors du conseil d'école extraordinaire du 04/12/17 une demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire soit un retour à la semaine de 4 jours.

Un courrier a été envoyé en mairie : le DASEN émet un avis favorable à cette demande de dérogation mais à compter du 1er janvier 2019. Ce qui signifie que pour l'année scolaire 2018/2019, les enseignements obligatoires seront dispensés sur 4,5 jours par semaine de septembre à décembre 2018 puis à compter du 1er janvier 2019 seront répartis sur 4 jours par semaine avec les horaires suivants: 8h30-11h45 / 13h45-16h30.

Le conseil d'école demande s'il est possible d'attendre la rentrée de septembre 2019 pour changer de rythme et ainsi éviter un changement de rythme scolaire pendant l'année. Mr Donzé se renseignera sur cette question.

IV– Constitution du bureau de vote

Il est rappelé que les actuels représentants de parents d'élèves sont élus jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu courant octobre 2018.

Ils seront chargés de tenir le bureau de vote (un vendredi après-midi mi octobre, amplitude d'ouverture 4h00).

V – Bilan des activités et sorties pédagogiques

Classe	Date	Sortie	Financement
GS et CP	27/03/18	Cinéma Ornans « Pierre Lapin »	Transport:77 euros (APE) Entrée:2,50euros/él (APE)
CE2 CM1 CM2	4/05/18	Course d'orientation à Valdahon	Transport : 89 euros (APE)
CE2 CM1 CM2	27/04/18	Randonnée urbaine à Besançon	Transport : 185 euros (APE)
CE1/CE2 et CE2/CM1	17/05/18	Visite de la biscuiterie à Fontain	Transport : APE (135 euros (APE))
PS MS GS	3/05/18	USEP à Nancray, course d'orientation	Transport : 110 euros (APE)
CM2	29/05/18	Liaison école/collège: découverte du collège d'Ornans	Transport : 85 euros (APE)
CP et CE1/CE2	31/05/18	USEP jeux collectifs à Valdahon	Transport : 99 euros (APE)
PS/MS et GS	14/06/18	USEP athlétisme à Valdahon	Transport : 99 euros (APE)
CP et CE1/CE2	21/06/18	USEP Randonnée en forêt à Gonsans	Transport: 110 euros (APE)
GS	22/06/01	USEP Randonnée en forêt à Gonsans	Transport : 115 euros (APE)
CP et CE1/CE2	25/06/18	USEP athlétisme Valdahon	Transport: 99 euros (APE)
CE2/CM1 et CM1/CM2	02/07/18	USEP Golf à la chevillotte	Transport : 145 euros (APE)
tous	05/07/18	Olympiades école de Durnes	

VI - Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est alimentée par les cotisations des familles en début d'année et par le bénéfice de la vente des photos de classe (environ 145 euros /classe cette année).

Le bilan de chaque compte classe de coopérative scolaire est consultable par les parents en fin d'année.

VII – Travaux et investissements des communes

L'équipe pédagogique remercie le syndicat pour les travaux et achats réalisés à ce jour . De plus, un devis de réparation pour l'enceinte hifi de la salle de motricité est en cours (Expert à Valdahon).

Nouvelles demandes:

- remettre les panneaux au plafond qui ont été salis par l'urine des fouines
- ressouder le porte-vélos devant les grilles de l'école
- renouvellement de la demande de bancs dans la cour élémentaire et de la pose de miroirs dans les toilettes (demandes formulées par les représentants des élèves et évoquées lors du 2 ème conseil d'école)
- où en est le projet d'achat de l'équipement numérique : Mr Donze n'a pas eu de nouvelles à ce jour. Le devis a été validé par le syndicat scolaire.

La pré rentrée aura lieu cette année le vendredi 31/08: la présence de l'employé communal est très appréciée ce jour-là: Mr Bruchon et Mr Sauge seront présents à l'école les jeudi 30 et vendredi 31/08.

Une information est transmise au syndicat intercommunal sur le financement du transport pour les séances de natation à la piscine d'Ornans: une négociation sera entreprise avec le transporteur Kéolis afin d'obtenir le meilleur devis possible pour l'ensemble des transports réalisés.

Remarques et questions diverses:

- L'équipe pédagogique tient à remercier l'APE pour son investissement tout au long de l'année dans la réalisation d'actions afin de récolter des fonds pour financer les sorties pédagogiques et pour l'organisation de la fête de l'école à leurs côtés.
- Lecture des remarques et questions reçues et transmises par les représentants de parents d'élèves:

En ce qui concerne le panneau d'affichage pour le périscolaire, il appartient aux parents d'annuler les éventuels repas au périscolaire en cas de sortie.

Pour les sorties scolaires, la liste a été faite en conseil d'école. Chaque classe a fait un bon nombre de sorties.

Les événements qui ponctuent l'année scolaire sont des projets pédagogiques qui sont ancrés dans les programmes. L'équipe enseignante s'engage dans des projets variés et souhaite garder une forme de liberté dans ses projets.

Secrétaire : Matthieu Jeanguyot

Présidente: Carole Girardet